



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction interdépartementale des Routes EST

Nancy, le 02 janvier 2012

Cabinet de direction
Cellule communication

Communiqué de presse

Coupeure de la RN 5, dans les Gorges de la Lemme, sur la commune de Chaux des Crotenay, par la DIR Est.

Les 5 et 6 janvier 2012, la DIR Est (direction interdépartementale des routes de l'Est) procédera à la réparation d'une corniche et d'une glissière de sécurité accidentées, sur la RN 5, dans la partie supérieure des gorges de la Lemme, sur la commune de Chaux des Crotenay.

Pendant les travaux, la RN 5 sera coupée dans les deux sens et toute circulation sera interdite au droit du chantier. Une déviation sera mise en place par Champagnole (RD 5), Pont du Navoy, Boissier (RN 27), via Doucier, Clairvaux les Lacs et St Laurent (RD 678) dans les deux sens, pour tous les véhicules.

Il est demandé aux usagers de respecter scrupuleusement les itinéraires de déviation et la signalisation mise en place temporairement à l'occasion de ce chantier.

La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse à l'approche des chantiers pour leur propre sécurité et celle des personnels travaillant aux abords des chantiers.

Contact presse :
Suzanne Tschaeglé
03 83 91 56 37